



L'AMÉNAGEMENT ARTISANAL, COMMERCIAL ET LOGISTIQUE

Constats / enjeux

- Une densité d'activités commerciales particulièrement importante à maintenir, malgré la typicité touristique de celle-ci;
- Une desserte des communes en commerces de proximité complète, notamment sur les achats du quotidien, et des centralités commercialement en bonne santé...
- ...cependant, une concentration des services de proximité sur les communes les plus peuplées, et certaines centralités disposant d'une offre quasi-exclusivement saisonnière;
- Une offre commerciale complétée par des activités de commerces non sédentaires, vecteurs d'animation;
- Une offre commerciale de périphérie qualitative et diverse, y compris dans la gamme de commerce;
- Certains aménagements déjà vertueux au plan environnemental et paysager, mais des secteurs à qualité inégale.



Chiffres clefs

- 91% des actifs résidents, exercent une activité sur le périmètre de l'EPCI;
- 87 000m² de surface de plancher de grandes et moyennes surfaces, soit une densité de 1 500 m² pour 1000 habitants;
- 15 000m² de grandes et moyennes surfaces commerciales autorisées en CDAC sur 10 ans, mais à un rythme décroissant;
- Un taux de vacance commerciale au sein des centralités stable autour de 10%;
- 11 des 12 communes du territoire couvertes par un marché hebdomadaire;
- Un profil socio-démographique favorable à la consommation et au commerce : une population jeune (33% de moins de 35 ans) qui croît (+1% depuis 2014) et aisée (21% de CSP aisées).



Les évolutions des tendances de consommation

- Discount
- E-commerce
- Consommation éco-responsable : friperies, Vinted



Les évolutions du marché

- Déclin des secteurs de l'équipement de la personne et des loisirs (jeux/jouets)



Zoom sur la transition écologique

- Travailler à la densification et la renaturation sur les zones commerciales;
- Amorcer le rattrapage urbain et paysager sur les espaces les plus vieillissants;
- Favoriser l'accessibilité en mobilités actives aux zones commerciales périphériques;
- Intégrer la production d'énergies renouvelables dans les zones commerciales;
- Limiter l'impact environnemental du transport de marchandises dans les zones à forte affluente ;
- Préserver l'attractivité des centralités, en cohérence avec les enjeux de revitalisation des centres urbains;
- Conditionner tout développement commercial à la préservation du cadre naturel et de l'attractivité touristique.